



Observatoire social Sud Kivu

*Initiative pour promouvoir la paix et la
stabilité dans la Province du Sud Kivu
(R.D. du Congo)*

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

*Première Partie
(Juin 16 – Fév. 17)*

Hansueli Homberger, CH-8620 Wetzikon
+41 (0)79 635 99 71, info@h-connect.ch

Avril 2017

Photo: C. Nalwango

Table de matières

1. Introduction / Termes de référence
2. Conclusions
3. Esquisses pour les prochains pas
4. Les thèmes en détail :
 - 4.1: Conception du projet
 - 4.1.1 La question de la pertinence
 - 4.1.2 Est-ce qu'on a oublié quelque chose d'important ?
 - 4.1.3 Est-ce que la proposition répond aux besoins de la population ?
 - 4.1.4 Remarques relatives aux hypothèses du projet
 - 4.2: Participation locale
 - 4.3: SEPO (SWOT)
 - 4.4: Acteurs, bénéficiaires et intérêts (Stakeholder Analysis)
 - 4.4.1 Le rôle des journalistes et la question des capacités
 - 4.4.2 Tableau d'acteurs, bénéficiaires et intérêts
 - 4.5: Plan d'action / déroulement technique
 - 4.5.1 La question de la logistique
 - 4.5.2 La question de la transparence au début des activités
 - 4.6: Cadre institutionnel
 - 4.6.1 La question spécifique de la sécurité
 - 4.6.2 La question du nombre d'entités géographiques / nombre d'OS
 - 4.7: La question des indicateurs
 - 4.8: Logiciel
 - 4.9: Assurance d'impact / pérennisation
 - 4.10: Suivi scientifique / assurance de qualité

Annexe A : Liste d'abréviations

Annexe B : Résumé de l'idée de projet

Annexe C : Improving media initiatives in conflict zones (Abstract)

Annexe D : Compte rendu, réunion du 15/02/2017

L'utilisation de la présente documentation est soumise à des restrictions définies par Creative Commons. Le matériel peut être utilisé à des fins non commerciales, en indiquant les sources originales et en partageant de futurs développements de la même manière.

CC-NC-SA; www.creativecommons.org

1. Introduction / Termes de référence

La proposition de projet « Observatoire social Sud Kivu » (OSSK) est une initiative pour promouvoir la paix et la stabilité dans la Province du Sud Kivu en République démocratique du Congo (RDC). Les informations de base sur cette initiative sont contenues dans les documents suivants, tous disponibles sur www.h-connect.ch (menu « Organisation », rubrique « Sud Kivu 2016-17 »)

A : Improving Media Initiatives in Conflict Zones – Reconsidering Quality Categories. 2015, MAS-Thesis.

B : Médias en zone de conflit : perceptions et attentes. 2015. Enquête à Bukavu / Sud Kivu.

C : Proposition d'un projet pilote « Observatoire social Sud Kivu ». Juin 2016.

Un résumé de l'idée et le sommaire (Abstract) du *DOCUMENT A* se trouvent en annexe.

Suivant une logique participative, certaines questions ont été laissées ouvertes dans les *DOCUMENTS A – C*, afin de connaître les avis des partenaires potentiels. L'idée a finalement été discutée avec plus de 80 personnes entre juin 2016 et février 2017 (administrations ; société civile et médias du Sud Kivu ; experts et académiques ; détails voir 4.2).

Des consultations initiales en Suisse ont été approfondies à Bukavu entre le 4 et le 24 novembre 2016 et du 12 au 19 janvier 2017 selon ces **Termes de Référence** :

Clarification de la faisabilité de OSSK. Un accent particulier serait à mettre sur la question de l'implication de l'administration congolaise dans le projet.

Clarification des possibilités de collaboration, notamment avec :

- *institutions congolaises et internationales, organisations spécialisées, spécialistes etc. (des universités, ONG, entreprises, réseaux etc.)*
- *Utilisateurs potentiels de services mises à disposition via le projet*

Vu le caractère descriptif de la proposition de projet, aucune demande de financement n'a pu être introduite pour la globalité du projet jusqu'à présent.

Durant lesdites consultations au Sud Kivu, les documents suivants ont été élaborés et utilisés pour structurer les travaux :

D : Présentation « PowerPoint ». Nov 2016, état des lieux sur l'idée du projet.

E : Observatoire social Sud Kivu – Discussions. Nov 2016, résumé des discussions qui ont suivi la mise en circulation du *DOCUMENT C*.

F : Liste des questions relatives à la proposition de projet. Nov 2016.

Note : les indications Q1...Q35 utilisées dans ce texte se réfèrent au *DOCUMENT F*.

Ce rapport est rédigé par l'auteur même de la proposition de projet (hhom), qui a aussi mené l'étude de faisabilité et qui a couvert toutes les dépenses provoquées par ces activités jusqu'à présent. Ceci n'aurait pas été possible sans le soutien généreux de la famille Nalwango et d'autres amis. Merci !

Une version provisoire du présent rapport a été distribuée mi janvier 2017 à toutes les personnes et organisations impliquées dans les consultations, avec invitation de l'enrichir.

2. Conclusions

De manière générale, les personnes contactées étaient favorables à l'idée de l'OSSK. Aucun obstacle insurmontable n'a été détecté jusqu'à présent. Les consultations à Bukavu ont permis d'enrichir la proposition de projet et de conclure que **l'idée de l'OSSK est pertinente et répond à des besoins réels au Sud Kivu.**

Les rencontres avec deux Ministres provinciaux étaient des excellentes occasions pour faire preuve du caractère intégrateur de l'idée et exprimer le souhait de coopérer étroitement avec les organes étatiques compétents pour l'opérationnalisation de l'OSSK.

La création spontanée d'un consortium d'appui à Bukavu peut être vue comme un effet non-attendu de l'étude de faisabilité. Mais avant tout, c'est un développement encourageant. La finalité de cette dynamique est de formaliser le document du projet et de passer à la recherche des fonds pour la globalité du projet dans les meilleurs délais.

Le maintien de cette dynamique apparaît souhaitable. À ces fins, on a conclu qu'il faut **approfondir l'étude de faisabilité.** Cette continuation sera à axer sur les contrées éloignées et isolées du Chef-lieu de la Province afin de compléter les concertations de 2016/17 qui se sont limitées à Bukavu.

3. Esquisses pour les prochains pas

Les conclusions du chapitre précédent ont été tirées dans la perspective d'une contribution de la Direction suisse de coopération (DDC), pour l'étude de faisabilité. Une réduction de budget a contraint la DDC de réduire sensiblement cette contribution le 17.3.2017. Le montant finalement alloué est de 4'000 CHF au maximum. Vu cette situation, hhom se voyait obligé de remettre la prochaine visite sur terrain, prévu pour avril 2017, à juillet 2017.

Pour finaliser l'étude de faisabilité avec la rigueur intentionnée au début, des contributions additionnelles à celle de la DDC doivent alors être trouvées rapidement. Des appuis logistiques sont également intéressants dans cette perspective, pour réduire les dépenses et augmenter l'efficacité. À ces fins, des démarches parallèles seront à mener en RDC comme en Europe.

Les détails concernant les prochains pas sont explicités dans une documentation spécifique contenant aussi certaines nouvelles propositions de hhom (*Étude de faisabilité – Phase II & annexes ; avril 2017*).

Toute facilitation vers la mise en œuvre de l'OSSK est remerciée d'avance.

À travers l'étude de faisabilité, des activités ciblées dans les domaines suivants se sont montrées prioritaires dans les prochains mois (en dehors de la recherche des fonds) :

1. L'élargissement du réseau des personnes et organisations ressources qui soutiennent l'idée de l'OSSK, au Sud Kivu comme aussi au niveau régional et international
2. L'approfondissement des questions techniques, p.ex. sur les modalités de coopération, les approches méthodologiques, les indicateurs (voir 4.7), le logiciel (4.8) etc.
3. Le relevé des premières données pouvant servir de point de départ pour l'OSSK comme aussi de « baseline studies » pour le suivi scientifique.

4. La définition d'une stratégie de communication pour la période avant le lancement formel du projet souhaité. Cela comprend aussi l'assurance du flux d'informations et la transparence entre les différentes personnes et organisations impliquées dans les préparatifs (voir aussi 4.5.2).
5. Les réflexions sur des critères de qualité adaptés à l'OSSK

Le défi principal dans tout cela sera l'équilibre entre la dynamique désirant commencer la réalisation de l'OSSK avec les moyens de bord d'un côté – et le souci de planifier sérieusement au lieu de se lancer prématurément dans des aventures sans maîtriser les risques de l'autre côté.

4. Les thèmes en détail

4.1: Conception du projet

4.1.1 La question de la pertinence (Q1)

Durant les concertations à Bukavu, aucune source n'a exprimé des doutes fondamentaux quant à la pertinence de l'idée. L'exploration des questionnaires est unanime à ce sujet, mais il faut aussi considérer le petit nombre de questionnaires retournés et autres commentaires écrits (8 ; ≤ 20%). Toutefois, dans cette question précise de la pertinence, les commentaires recueillis oralement correspondent aux écrits.

4.1.2 Est-ce qu'on a oublié quelque chose d'important ? (Q6)

Les rares commentaires à cette question reprennent le souci déjà exprimé antérieurement qu'une couverture des régions isolées, éloignées du Chef-lieu, serait absolument à prioriser.

Du côté des journalistes, on attend que le projet contribue au renforcement structurel de leur secteur, c.à.d. des médias au Sud Kivu. Dans les documents de base (A – C), le focus est en effet plutôt sur d'autres avantages pour les médias du Sud Kivu, comme p.ex. la création de « Wiki's » pouvant faciliter le travail quotidien des journalistes ou l'augmentation du savoir-faire en matière de méthodologies de recherche (voir aussi 4.5.1 etc.).

4.1.3 Est-ce que la proposition répond aux besoins de la population? (Q7, Q8, Q11)

Vu les moyens énormes qu'une analyse exhaustive des besoins de la population du Sud Kivu aurait demandé, hhom menait 2011/12 à Bukavu une étude focalisée sur la *perception* des médias et les *attentes* de leurs utilisateurs. Cette étude est un des documents de référence pour la proposition de projet. Il en ressort que **l'accès public à des informations sociales fiables et utiles pose un problème au Sud Kivu**. (hhom estime d'ailleurs que ceci pouvait être généralisable pour d'autres zones de conflit, mais il n'a pas systématiquement étudié la question).

Les entretiens à Bukavu 2016/17 et l'exploration des questionnaires permettent de conclure que les prémisses de la proposition de projet reflètent des besoins réels du Sud Kivu. Il est intéressant de considérer aussi les réponses données à la question sur les *causes* de l'accès difficile à des informations:

- Manque de professionnalisme des journalistes et l'ignorance de la thématique
- Manque des moyens pour les médias et généralement dans la Province
- Enclavement en milieu rural
- Conflit de tout genre, conduisant des fois à l'insécurité

4.1.4 Remarques relatives aux hypothèses du projet (Q9, Q10)

Un commentaire émet des réserves quant aux hypothèses du projet, sans que des amendements soient proposés. D'un côté, on doute que des initiatives médias en zone de conflit peuvent fonctionner comme des ponts entre "Insiders" et "Outsiders" de ces zones de conflit. L'OSSK peut éventuellement échapper à cette critique parce qu'il n'est pas conçu comme une initiative média dans le sens classique du mot. Il s'agit plutôt d'une initiative à l'intersection entre la recherche sociale appliquée et l'appui aux médias. Certes, la fonction de pont entre "Insiders" et "Outsiders" ne s'établira pas de soi-même mais doit être promue activement, surtout à travers un lobbying international.

L'autre partie incriminée des hypothèses se lit comme suit: *"L'accès public à des données sociales conduit à un paysage médiatique axé sur les faits réels et permettra ainsi la prise de décisions collectives dans un climat de dialogue, de confiance et d'inclusion – condition élémentaire pour la promotion de la paix et la stabilisation au Sud Kivu"*. Les consultations n'ont pas confirmées ces doutes. Un des commentaires peut être lu comme une proposition d'hypothèse simplifiée : *favoriser le climat de dialogue de confiance et d'inclusion – stabilité durable du Sud-Kivu – contribution au développement...* Les hypothèses de projet peuvent encore être discutées durant le processus d'élaboration d'un document définitif du projet.

Pour les hypothèses à la base de la proposition de projet voir aussi DOCUMENT C (A1.8) et plus généralement le DOCUMENT A.

4.2: Participation locale (Q2, Q3)

Au grand total, la proposition de projet a été discutée avec plus de 80 personnes entre juin 2016 et février 2017, dont les sept premiers Suisse. Les enquêtes à Bukavu ont permis la distribution de plus de 40 questionnaires. 8 personnes ont réagi par écrit à cette initiative. 18 personnes ou organisations se sont formellement déclarées prêtes à s'engager dans l'OSSK. Et 29 personnes sont prêtes à partager leurs coordonnées.

Parmi les personnes ou organisations qui se sont déclarées prêtes à s'engager dans l'OSSK, on trouve deux agents de l'administration publique, la Société civile du Sud Kivu, trois médias de l'intérieur de la Province, un média de la ville de Bukavu, une confédération nationale des journalistes, un réseau provincial de médias, six spécialistes (dont quatre en médias et deux en gestion de projets), trois organisations de développement et un particulier.

Au sein de la Société civile du Sud Kivu (SC-SK), Patient Bashombe a su mobiliser spontanément 27 personnes le 23.11.2016 pour une séance d'introduction (51, Av. de la Poste, Bureau de l'asbl Réseau Ouvriers d'Impact). Vu le caractère informel de cette séance, les adresses obtenues à cette occasion sont gardées dans une liste d'adresses à part.

Le 18.1.2017, une journée avant le retour de hhom en Suisse, une séance de travail ad hoc l'a réuni avec Patient Bashombe et Charles Nalwango. Patient Bashombe se déclare prêt à assumer la fonction d'un point focal ad hoc dans un premier temps, afin de faciliter l'échange entre les personnes et organisations intéressées à l'OSSK. Selon l'esprit de cette séance, il est souhaité qu'un réseau intégrateur, accessible facilement et sans discrimination portera l'OSSK dans l'avenir. Dans cette logique, Patient Bashombe a invité quelques personnes qui se sont montrées particulièrement attachées à l'OSSK pour assurer la continuation du lobbying. Cinq personnes ont suivi cette invitation et ont tenu une réunion

le 15 février 2017. Pour les détails à ce sujet, voir l'annexe D et la liste d'adresses. hhom n'a pas connaissance si d'autres rencontres dans la même logique ont suivi celle du 15.2.2017.

Pour hhom, il est bien de voir qu'il se manifeste au Sud Kivu une volonté de réaliser l'OSSK. Pourtant il est important de souligner qu'on est encore à zéro et qu'il y a toujours le danger de se faire trop d'espairs. hhom souhaite qu'on arrive à constituer une coordination efficace qui jouit de la *confiance* d'un grand réseau et qui investit son énergie pour établir les faits nécessaires à la planification d'un avenir plus certain au Sud Kivu. Pour constituer ce réseau, il faut une liste d'adresses. Celle-ci est retardé parce qu'il fallait trouver l'accord de tous les interlocuteurs quant au partage de leurs données. Pour toute communication relative à la liste d'adresses, prière d'utiliser info@h-connect.ch ou +41 (0)79 635 99 71.

4.3: SEPO (SWOT)

4.3.1 Points faibles (Q4, Q35)

Apparemment, le caractère descriptif de la proposition de projet rendait la lecture difficile aux personnes n'ayant pas participées au processus de sa conception. Pour la formulation d'un document du projet définitif, il serait donc impératif d'inclure (au moins) les éléments suivants:

- Identification claire des besoins
- Définition des termes clés utilisés dans le texte
- Description des liens avec des institutions existantes pour éviter des doublons
- Description des mesures préconisées pour assurer l'appropriation de l'initiative par les bénéficiaires et éviter la manipulation ou la récupération par une partie ou l'autre.

D'autres remarques critiques sont intégrées dans d'autres parties de cette synthèse.

4.3.2 Points forts (Q5)

(Un extrait:)

- Perspective de disposer d'une source publique d'informations utiles et fiables sur le contexte social du Sud Kivu
- Caractère rassembleur du projet qui part de l'intérêt commun de disposer des informations sociales fiables
- Durée proposée de 10 ans
- Approche participative
- Renforcement des capacités des journalistes et des radios clubs
- Choix des indicateurs par les bénéficiaires
- Exigence d'une structure indépendante et autonome pour la pérennisation
- Focus sur l'utilité publique au Sud Kivu
- Réflexions sur la pérennisation déjà dans la phase de la conception du projet
- Initiative qui donne la parole à la population
- Permet aux structures locales de s'autofinancer et s'autogérer en générant des services

Certains commentaires indiquent que l'estimation des coûts dans la proposition de projet serait "très raisonnable" et énumèrent cela parmi les points forts. Mais ne négligeons pas certains autres commentaires indiquant que cette estimation serait substantiellement trop basse. Généralement, il ressort que le nombre des entités géographiques à suivre et le nombre d'indicateurs seront déterminants pour le coût global du projet (voir 6.2 et 7).

4.4: Acteurs, bénéficiaires et intérêts (Stakeholder Analysis)

4.4.1 Le rôle des journalistes et la question des capacités (Q12, Q13)

À ce niveau, les avis sont loin d'être unanimes : des doutes sérieux concernant la capacité des journalistes du Sud Kivu de valider des données ne sont pas partagés par ces journalistes et spécialistes en communication mêmes, au moins pas ceux qui ont été contactés jusqu'à présent. Certes, la discussion des aspects méthodologiques – qui n'a à peine commencée – va augmenter la clarté à ce sujet.

On retient de ces discussions que la *formation et l'encadrement* des Observatrices et Observateurs sociaux (OS) serait crucial pour la qualité de l'OSSK. Ceci n'était pas priorisé dans la proposition de projet. Plusieurs commentaires indiquent qu'on pourra profiter de synergies en couplant la formation au suivi scientifique (voir aussi 4.10).

Plusieurs autres commentaires exigent une formation des OS en éthique et déontologie journalistiques, ce qui n'était pas précisé dans la proposition de projet.

Un autre commentaire souligne l'importance de la non-politisation de l'initiative pour surmonter d'éventuelles limitations. On aura donc à choisir les personnes les mieux qualifiées comme OS, même si ce ne seront finalement pas des journalistes. Toutefois, les journalistes ont plusieurs atouts : connaissances de leurs milieux, aptitude de rechercher et de mettre les choses au point, réseaux de personnes ressources, droit d'accéder aux informations, stratégies pour minimiser des risques etc.

Concernant la validation des données par des moyens journalistiques, voir aussi DOCUMENT D (PowerPoint) et plus généralement le DOCUMENT A (Part B).

4.4.2 Tableau d'acteurs, bénéficiaires et intérêts (Q14, Q15)

Au sujet des acteurs, des bénéficiaires et d'intérêts, les indications dans la proposition de projet étaient trop superficielles. Des clarifications ont alors été intégrées dans la présentation PowerPoint (*DOCUMENT D*).

Deux commentaires proposent d'élargir ce tableau et d'associer explicitement des acteurs du domaine des droits de l'homme.

Une autre idée – pas encore exploitée – est d'approcher aussi des personnes du milieu culturel (artistes, poètes etc.) pour sonder leur intérêt de contribuer à l'OSSK. Un commentateur a des réserves face à cette idée et propose d'aller chercher des appuis surtout auprès des « centres de recherche et des ordres comme celui des avocats et des médecins ». A ceci, il ajoute la proposition d'intégrer « Des structures comme SYMUF (synergie des médias d'Uvira et Fizi), des radios communautaires de Kamanyola, de Bunyakiri (dans Kalehe) de Ngweshe dans Walungu ».

Pour éviter des doublons et pour profiter des synergies, il serait important de détailler ces réflexions au fur et à mesure que les travaux avancent et en fonction des acteurs qui se déclareront prêts à porter l'initiative.

À ce sujet, voir aussi DOCUMENT A, B.1.2.3 + Annexe 6

4.5: Plan d'action / déroulement technique (Q16)

La question du déroulement pratique du projet a été vivement discutée à Bukavu, mais il n'y a que peu de commentaires écrits à ce sujet.

Le plan d'action attaché à la proposition de projet n'a suscité ni critiques, ni beaucoup de commentaires. Les discussions étaient plutôt concentrées sur la question du *démarrage* du projet. Pour cette raison, le chapitre 3 (*Esquisses pour les prochains pas*) a été introduit dans ce rapport.

Les échanges à Bukavu ont démontré que la durée de projet inhabituellement longue exigée par hhom (p.ex. 10 ans) est justifiée, même si cela peut être un handicap dans la recherche d'un financement. En même temps, il s'esquisse que les travaux préparatoires (fixer les modalités de coopération, les approches méthodologiques etc.) se laisseront avancer avec des petits financements ad hoc, pour ne pas rester bloqué en attendant un financement pour la globalité des activités (voir aussi chapitre 3).

Un commentaire propose la production d'un guide (imprimé) pour faciliter le travail des OS et assurer la transparence.

Finalement, les concertations ont clairement confirmé l'importance de prioriser les zones éloignées du Chef lieu de la Province. C'est dans ces contrées rurales et isolées où les défis se multiplient et où l'OSSK serait obligé de prouver son utilité au profit des gens les plus vulnérables.

À ce sujet, voir aussi les conclusions de ce rapport (chapitre 2) et le DOCUMENT C, A1.7 et annexe 3

4.5.1 La question de la logistique (Q20, Q25)

La plupart des discussions au sujet du déroulement pratique était concentrée sur des aspects logistiques. L'estimation des coûts dans la proposition de projet réserve environ 17% à la logistique. Cela est estimé comme trop bas par plusieurs commentateurs. La discussion portait ensuite sur des amendements possibles à ce niveau. Plusieurs idées vont dans le sens d'investir plutôt dans les structures qui emploient les OS au lieu de les appuyer individuellement. Ceci par exemple en mettant à disposition des moyens de transport (motos etc.) ou du matériel informatique etc. Cette approche aurait l'avantage que l'appui profitera en même temps à l'OSSK et aux structures/institutions existantes. Ceci est explicitement souhaité, surtout par les journalistes contactés (voir aussi 4.1.2).

De toutes les discussions touchant le déroulement pratique et la logistique d'un projet potentiel, il ressort que des *rencontres physiques* sont vues comme la clé de succès. Ils permettront la comparaison de différents milieux pour arriver à une image vraiment différenciée de la réalité sociale et de son évolution sur toute l'étendue de la Province. En plus, des rencontres physiques permettront la restitution des résultats vers la population (voir aussi 4.9). Il se dessine ainsi un mode possible d'opération dans lequel les OS se réunissent au tour de rôle auprès des différents points focaux à travers la Province (voir 6.2 quant au nombre des point focaux). Ces réunions permettront de discuter la période écoulée, les résultats obtenus etc. En plus, ils pourront servir de cadre pour des échanges, formations, recherches et surtout l'implication des acteurs sur place en vue de développer des activités constructives.

4.5.2 La question de la transparence au début des activités (Q34)

Il a été remarqué que dans la première phase (deux ans environ), les aspirations à la transparence peuvent être en conflit avec l'obligation de ne pas mettre en circulation des informations insuffisamment vérifiées. Pour surmonter cet obstacle, on discutait un cadre « semi-public » pour partager des informations, p.ex. un site internet accessible uniquement par des personnes et organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'OSSK. Aucune décision n'a été prise à ce sujet jusqu'à présent à cause d'absence de moyens. Mais le sujet est retenu comme une priorité des mois à venir (voir 3.4)

4.6: Cadre institutionnel (Q17, Q30)

Dans les discussions sur le plan institutionnel, l'option d'un consortium installé au Sud Kivu a pris le devant. Cette forme organisationnelle apparaît comme la plus adaptée pour intégrer toutes les forces vives intéressées, tout en évitant une administration lourde. Toutefois, aucune décision définitive n'a été prise à ce sujet.

L'option de démarrer avec une structure ad-hoc en dehors de la RDC attirait du soutien au début, surtout en vue d'organiser un lobbying international. Mais vu de près, la symbiose entre ces deux approches – consortium local et structure d'appui international – pourrait être la solution idéale.

Une proposition importante a été apportée concernant le *statut* des OS. Il s'agit de idée d'établir les liens institutionnels plutôt avec les *structures* dans lesquelles les OS sont employés et ne pas avec des individus. Ainsi, les subsides profiteront simultanément à ces structures et aux individus qui rendent services. Un autre avantage de ce modèle serait qu'on peut appliquer l'approche « *achat de performance* ». Cela dit en principe que les subsides (dès qu'on les aura...) seront versés sur base de services effectivement rendus. La possibilité de retenir des paiements en cas de non-délivrance des services pourrait être un levier pour assurer la qualité et la fiabilité de l'OSSK.

Quant à la pérennisation, deux commentaires mettent l'accent sur l'autonomie de chaque OS. Un de ces deux commentaires va jusqu'à proposer une « structure locale dans chaque territoire ». On aura donc – non en dernier lieu – à décider sur le degré de fédéralisme au sein de l'OSSK.

4.6.1 La question spécifique de la sécurité (Q18)

Du début, il est clair que la sécurité du staff de l'OSSK sera primordiale. C'est par exemple une des raisons pour laquelle hhom insiste sur une longue durée de projet.

Dans un commentaire, la très importante question de la *protection juridique* est soulevée. Cette question gagne encore en importance si on songe à des activités futures, suite à la formalisation d'un consortium au Sud Kivu.

Un autre commentaire met la question de la sécurité en relation avec celle de la logistique, évoquant un système d'alerte et des ressources qui peuvent être mobilisés en cas d'urgence. Dans un autre commentaire on lit que les journalistes/médias locaux disposent déjà des stratégies pour minimiser leurs risques.

Non en dernier lieu, on peut voir le caractère apolitique de l'initiative comme une des mesures pour assurer la sécurité du staff local de l'OSSK.

4.6.2 La question du nombre d'entités géographiques / nombre d'OS (Q19)

Dans cette question, les opinions ne sont de nouveau pas unanimes. Les suggestions vont d'un nombre très restreint (p.ex. 5) jusqu'à une couverture beaucoup plus fine, se référant p.ex. aux zones de santé, au nombre de presque 40. À travers ces discussions, il est devenu évident que ce choix sera déterminant pour le coût total de l'entreprise. C'est à dire qu'en mettant un (trop) grand nombre au départ, il deviendra difficile ou voire impossible d'entamer des premiers pas avec des moyens de bord ou à travers de petits financements ad hoc.

Ici, on peut signaler l'interdépendance entre le nombre d'entités géographiques et le nombre d'indicateurs (voir 4.7) : les deux sont des variables avec un effet déterminant sur le coût global du projet.

4.7: La question des indicateurs (Q21-24)

À ce sujet, les réactions étaient hésitantes. Seulement un des commentaires écrits traite concrètement d'une combinaison de sept indicateurs pour donner une image valable de la réalité sociale : *taux de scolarité, mortalité, vulnérabilité, accès aux soins de santé, pouvoir d'achat, protection de l'environnement, droit et devoirs des citoyens*. Vu de près, on trouve dans cette liste aussi des possibles champs de recherche, dans lesquelles il faut encore définir des indicateurs précis.

La proposition de projet est limitée à trois champs de recherche : santé, éducation et économie. Il serait certainement approprié d'élargir ce champ, mais il faut aller de manière réfléchi. Ceci implique l'utilisation de concepts existants : Index de développement humain (IDH), Objectifs du développement durable etc. Il ne servira à rien de chercher à inventer des nouvelles méthodologies. Vu de près, on est encore presque à zéro dans cette question, parce que l'étude de faisabilité n'avait pas comme objectif de trouver des réponses finalisées à ce sujet. Mais on a senti dans les discussions que le choix d'indicateurs sera déterminant pour le caractère apolitique préconisé pour l'OSSK.

Quant aux possibles champs de recherche à couvrir à travers l'OSSK, l'idée surgissait de suivre aussi des indicateurs du domaine environnemental. Cette idée a mené à la question, s'il fallait éventuellement même revoir l'appellation du projet. Mais les discussions indiquent plutôt que le focus sur le social est pertinent à cause des nombreuses interactions entre l'environnemental et le social.

Bien clairement, la question des indicateurs serait à prioriser dans la continuation de l'étude de faisabilité (voir aussi 3.2).

Quant à la question du nombre d'indicateurs à suivre, les avis sont de nouveau bien disparates. Cela commence avec la proposition de commencer avec un seul indicateur (plus précisément la mortalité infantile ou le taux de scolarisation) et va jusqu'à exiger qu'on suive plus de dix indicateurs à la fois.

La proposition de projet favorise un nombre plutôt bas d'indicateurs – p.ex. cinq, six ou sept – et d'élargir les champs quand les ressources le permettent. Selon l'opinion de hhom, une différenciation géographique serait à prioriser par rapport à une différenciation en termes d'indicateurs, surtout au début. Mais cela se discutera au fur et à mesure.

Voir aussi le DOCUMENT C, A1.9 et A2.1

4.8: Logiciel (Q26, Q27)

Comme dans la question des indicateurs, il n'est pas opportun dans la phase actuelle d'attendre des éléments trop concrets dans la question du logiciel. Pourtant, il est encourageant de constater qu'on pourra éventuellement trouver localement des capacités en mesure de fournir les services nécessaires à une infrastructure informatique adaptée aux besoins du projet.

En même temps, il faut considérer des freins à ce niveau : déjà à Bukavu, le travail à l'internet est parfois un casse-tête. Et à l'intérieur, on n'a souvent même pas une connexion téléphonique. Il est donc intéressant qu'un commentaire vise un « cyber café avec un équipement complet en informatique » comme Observatoire social en milieu rural. Une autre vision était le jumelage de l'OSSK à une initiative (encore à concevoir !), visant à diminuer la discrimination du milieu rural en matière de communication électronique. Mais cela ne reste qu'une idée jusqu'à présent.

Peu des commentaires se sont prononcés sur la question de la propriété (intellectuelle) des données recueillies à travers l'OSSK. En tendance, on voit un avis favorable à les considérer comme un bien public pour l'utilité de tous, comme on l'a déjà suggéré dans la proposition de projet. Le cadre de « creative commons » prévoit de nombreux éléments pour gérer cette question.

Il a été retenu du début qu'un dilemme existe entre la prémisse de la gratuité de l'accès aux données et la possibilité de créer des sources de revenu. Ce point, peu abordé jusqu'à présent, mérite d'être approfondi, ne pas seulement sous l'angle du logiciel.

4.9: Assurance d'impact / pérennisation (Q28, Q29)

Comment l'Observatoire social va motiver à des activités constructives ? Et comment assurer la continuation après la phase de cofinancement ? Ce sont probablement les deux questions les plus délicates à l'heure actuelle – et on ne peut pas y répondre avant que l'OSSK soit opérationnel, au moins de manière provisoire. Et cela demande – on l'a dit – un financement, même petit qu'il soit, pour commencer avec des premiers échantillons.

En tendance, on voit actuellement trois axes sur lesquelles on pourra probablement influencer l'impact et la pérennisation du projet :

1. la constitution d'un cadre institutionnel adapté (voir 4.6)
2. les échanges réguliers entre les différents acteurs (OS, population, administrations et sociétés civiles locales, acteurs internationaux, diaspora etc.) et leur association à la conception et la mise en œuvre de l'initiative (voir 4.5.1)
3. les activités génératrices des revenus.

Ce dernier point – la génération de revenus - est déjà un casse-tête pour les médias privés au Sud Kivu et il ne faut pas prétendre qu'on aura une solution facile pour l'OSSK.

Il y a un assez large consensus sur l'utilité des quelques idées contenues dans la proposition de projet (production d'une newsletter, création d'un club d'amis), mais cela ne suffira pas.

Quant au club d'amis, il serait primordial de l'orienter non seulement sur le Sud Kivu mais de faire un effort pour inclure aussi la diaspora et d'autres cercles intéressés en dehors du Sud Kivu – soit dans la région, soit outre-mer. Un commentaire renchérit et propose de faire appel aux « acteurs antérieurs, notamment la diaspora ».

Finalement, le contenu du site internet de l'OSSK, son attractivité etc., sera un des facteurs déterminants pour la pérennité du projet. Et il ne serait certainement pas faux de commencer avec les premiers essais sans trop tarder, mais en considérant les sensibilités quant à la transparence au début des activités, évoquées sous 4.5.2.

Non en dernier lieu, les relations académiques pourront jouer un rôle important pour la pérennisation de l'OSSK. Mais un effort sera nécessaire pour mettre tout cela sur pied et assurer une qualité adéquate.

4.10: Suivi scientifique / Assurance de qualité (Q31-Q33)

Depuis la mise en circulation de la proposition de projet, l'intérêt du monde académique est manifeste. A Bukavu, il est intéressant de constater qu'il existe un milieu académique très intéressant et diversifié. Plusieurs intellectuels ont aidé à trouver des réponses aux questions ouvertes. Mais finalement, les quatre semaines à Bukavu étaient quand même trop courtes pour passer d'une esquisse de projet jusqu'à une coopération scientifique.

Dans l'ensemble on peut voir un lien très important entre le suivi scientifique et la formation / l'encadrement des OS, qui n'a pas été explicité clairement dans la proposition de projet (voir aussi 4.4.1). Plusieurs commentaires soulignent cet aspect et mentionnent de synergies potentielles d'une intégration du travail scientifique dans le quotidien de l'OSSK. Un commentaire va si loin de considérer même des techniques de résolution de conflits à travers l'OSSK.

Voir aussi le DOCUMENT C, A1.9 et A2.2

Propos recueillis par Hansueli Homberger (info@h-connect.ch, +41 (0)79 635 99 71)

Premier brouillon fait à Bukavu, le 15.1.2017. Version finale faite à Wetzikon, 06.04.2017

Annexe A : Liste d'abréviations

RDC	République démocratique du Congo
OSSK	Observatoire social Sud Kivu
OS	Observatrice ou Observateur social
SC-SK	Société civile du Sud Kivu
hhom	Hansueli Homberger (auteur de la proposition de projet et de ce rapport)

Annexe B : Résumé de la proposition de projet (juin 2016)

Ce projet pilote, conçu pour dix ans, est axé sur la création participative d'une source publique d'informations utiles et fiables sur le Sud Kivu. Cette source sera alimentée et profitera en même temps à divers acteurs, par exemple à l'administration, à la société civile et aux médias locaux, mais aussi à des intervenants extérieures et des communautés attachées aux Sud Kivu à travers le monde. L'objectif du projet est de réduire les effets négatifs dus aux carences en informations sociales fiables, indispensables à la planification et la construction d'un avenir stable.

Méthodologiquement, la proposition est basée sur la validation des données selon la déontologie journalistique, donc majoritairement par des journalistes locaux, complétée par des spécialistes selon les exigences (statisticiens, sociologues, informaticiens, etc.). L'idée part d'un emploi à temps partiel de ce personnel pour éviter qu'il dépende finalement de l'OSSK. Cela permettra de profiter de synergies au niveau structurel et de la logistique.

Dans la logique d'une approche participative, un nombre de paramètres est laissé ouvert dans la proposition de projet, pour négociation avec des partenaires potentiels au Sud Kivu. Une étude de faisabilité combinée à une mission de contact avec des partenaires potentiels sera nécessaire pour approfondir des aspects organisationnelles et techniques, résumés dans la proposition de projet (*DOCUMENT C*).

Annexe C : Improving media initiatives in conflict zones (Abstract)

The topic of this paper – the quality of media initiatives in conflict zones - implies two core questions: What is good and what is poor quality (regarding the topic) and what characterizes the inside of conflict zones in contrast to their outside. Communication channels between inside and outside are often scarce or shut down, for example when states with a high Human Development Index (HDI) ask their citizens to refrain from travelling when violent clashes occur in Low-HDI-Areas. This is just one example of segregation between these two spheres of observation.

I contend that media initiatives in conflict zones must clearly extend beyond the remit of common media organisations, towards de-escalation, conflict regulation, and development etc. As these are not standard functions for media, the debate on quality in such projects goes round in circles. Two things, at least, are clear: Applying standard media quality criteria is not enough. And media in conflict zones are particularly well positioned to understand and explain their environment – society, social change, power balance etc. – in a holistic way. This second point is highly important for collective decision-making and administrative tasks inside conflict zones and also for objective quality assessments of outsider's aid activities.

In order to empower conflict-affected societies and to improve the efficacy of aid in general, I propose an additional function to media initiatives in conflict zones: To constitute publicly accessible databases with rudimentary, journalistically validated information on social change. As media organisations constantly produce data on social change, the costs for these additional tasks appear to be reasonable when compared to the potential benefits.

The aim of this work is to be useful for practitioners and experts inside and outside conflict zones and particularly to contribute to better mutual understanding between different academic fields involved in media initiatives in conflict zones.

Annexe D : Compte rendu, réunion du 15/02/2017

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Observatoire Sociale du Sud Kivu

« OSSK »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 15/02/2017

Ordre du jour :
1. Comment matérialiser l'existence de l'Observatoire (Elaboration de l'acte constitutif)
2. Les étapes suivantes après l'acte constitutif
3. Actions à mener en termes de projets et apport local dans la concrétisation de l'observatoire (Point additionnel à l'ordre du jour après amendement de celui-ci par les participants).
4. Divers

- Modérateur : Me Patient BASHOMBE,
- Prise des notes : Mr Blaise OMBENI
- Lieu de la réunion: Bureau de l'asbl Réseau Ouvriers d'Impact
- Participants : Me Patient BASHOMBE, Mr Blaise SANYILA, Mr RUBAMBURA René, Mme Adeline NSIMIRE, Mr Yves KASHOSI et Mr Blaise OMBENI.

1. Comment rendre effectif l'existence de l'Observatoire.

Après avoir prononcé le mot de bienvenue, le modérateur a invité chaque participant à pouvoir se présenter personnellement pour faire connaissance mutuelle et renforcer la cohésion entre les membres de l'observatoire. Le modérateur a également présenté l'idée sur l'opportunité de création d'un observatoire social du Sud Kivu qui sera une source publique d'informations utiles et fiables sur le contexte social de la province du Sud Kivu tel que proposé par monsieur Hansueli Homberger ainsi que toutes les démarches et les avancés y relatif déjà réalisés par l'auteur.

Après cette présentation, le modérateurs a ouvert le débat sur ce premier point et du coup, tous les participants déclaré être intéressé de l'observatoire et sont disposé de pouvoir s'engager pour sa mise en œuvre effective.

Néanmoins certaines questions et préoccupations ont fait l'objet d'un débat notamment:

- Quelle sera la nature juridique de l'observatoire?
- Comment l'observatoire va-t-il fonctionner ? Fonctionnera-t-il comme une plate forme des organisations œuvrant dans la même thématique ou alors comme un consortium d'organisations qui se décident de travailler sur une même thématique?

- Quel sera le rôle des uns et des autres dans l'observatoire, c.à.d. le rôle des personnes indépendantes et les rôles des structures membres?
- En attendant l'acquisition des documents légaux propre qui peut prendre du temps, que faire pour avoir un document comme l'acte constitutif notarié qui fasse avancer les choses ?
- N'y a-t-il pas d'autres organisations qui travaillent déjà sur la thématique « observatoire » dans la province ?

Sur ces quelques préoccupations, les participants se sont donné un devoir chacun de se documenter sur comment fonctionnent d'autres observatoires.

A la question de savoir si dans la province, il n'y a pas d'autres organisations qui travaillent sur la même thématique, Monsieur René a affirmé que certes elles existent mais les approches se différencient et la qualité des données de notre observatoire fera la différence.

Monsieur Blaise Sanyila a réagi à la préoccupation par rapport au modus operandi de l'observatoire en disant que l'observatoire va fonctionner exactement comme un ministère des affaires sociales et humanitaires et les informations seront recueillies auprès des journalistes qualifiés et au près des défenseurs des droits humains. Il a également souligné que l'observatoire ne pourra pas se limiter seulement à la récolte des informations pour en constituer une base des données, mais il sera aussi question de renforcer les capacités techniques des structures basiques membres.

Une recommandation a été faite à Me Patient de réfléchir sur un texte d'une page par exemple avec des objectifs clairs qui sera considéré comme acte constitutif de l'observatoire, un document à soumettre à la réunion prochaine pour amendement et adoption.

Une autre recommandation a été faite à monsieur RUBAMBURA René et d'autres volontaires pour réfléchir à d'autres textes comme statuts, etc.

Il a été également pris acte de la proposition de monsieur Homberger selon laquelle Me Patient va assurer la modération du de l'observatoire dans un premier temps pour faire avancer les choses.

2. Actions à mener en termes de projets et apport local dans la concrétisation de l'observatoire

Par rapport à ce point il a été constaté qu'il ya déjà des avancés par rapport à la note conceptuelle du projet par Monsieur Hansueli Homberger. Il appartient donc à nous membres de travailler sur les formalités administratives du projet, mais aussi sur l'architecture de tout le projet entre autres le narratif des activités, la budgétisation, etc.;

3. Divers

Dans le Divers, le modérateur en la personne de Me patient BASHOMBE, en même temps coordinateur du Réseau Ouvriers d'Impact a proposé qu'en attendant que l'Observatoire Social vole de ses propres ailes, le Bureau du Réseau Ouvrier d'Impact peut servir de Cadre des rencontres et autres activités.

La prochaine rencontre est prévue le Samedi 25 Février 2017 à 12h juste. La disponibilité des premiers documents notamment l'acte constitutif et les statuts sont des préalables à la tenue de la réunion. Commencé à 13h30' la réunion s'est terminée à 15h juste avec la participation de 6 personnes.

Fait à Bukavu, le 15 février 2017.

Les Participants